**Compte rendu de la réunion du 16 janvier 2015 de la Commission Justice Economique**

Etaient présents :

**Carol Xueref**

**Elisabeth Duval**

**Antoine Burin des Roziers**

**Louis Martin**

**Laure Lavorel**

Ont été évoqué les points suivants selon l’ordre du jour transmis aux membres :

1. **Colloque Paris-Place du droit** du 10 décembre 2014

Retour très positif de la participation du Cercle au travers en particulier de Denis Musson très actif dans la préparation de cette matinée.

Ce moment est l’une des occasions d’un travail avec l’AFJE qui se révèle très fructueux.

 Cet évènement s’inscrit maintenant dans une continuité d’actions autour du thème la défense de l’activité juridique de la Place de Paris. La poursuite d’une réflexion sur cet objectif se mène notamment en perspective d’un partenariat avec le comité « Paris 2020 », pour le rayonnement des professions juridiques dans leur ensemble et l’attractivité de la France.

Concernant la communication autour de l’évènement, il est préconisé pour le colloque de la prochaine Rentrée du Barreau fin 2015, une meilleure coordination, notamment plus en amont, peu de membres ayant été présents ce jour là.

1. Projet des **diners- débats entre magistrats, directeurs juridiques et avocats (les « Diners Judiciaires »)**

**Il est décidé la constitution d’un groupe de travail** pour la mise en place du **premier diner autour du** thème de *« l’évaluation du préjudice financier de l’investisseur dans les sociétés cotées* » suite au *rapport du club des juristes* dirigé par le Président Tricot. Ce diner pourrait intervenir début avril.

Un projet sera présenté le 30 janvier lors du Conseil d’Administration pour proposer la mise en place de l’évènement

**Nous demandons à TOUS les membres de la Commission Justice Economique qu’ils réfléchissent aux personnes que nous pourrions solliciter comme invités (Cour de Cassation, Cour d’Appel, Barreau de Paris).** Laure va se rapprocher de Jacques Darmon co-auteur et déjà acquis au projet pour l’aider à prendre contact avec les différents rédacteurs du rapport. Carol suggère d’étendre le périmètre d’invitation à l’Autorité de la Concurrence*.*

Le format du diner pourrait être large (tous les membres du Cercle) – différents endroits sont envisagés (Automobile Club, Cercle des Armées, Arts et métiers…).

Il pourrait s’agir de réunir plus de 50 personnes. Le financement se ferait par les différents participants sauf les magistrats qui seraient invités (les coûts étant répartis entre les membres du Cercle)

1. Création d’un partenariat avec l’ENM

**Il est décidé la constitution d’un partenariat avec l’ENM.**

Un projet sera présenté le 30 janvier lors du Conseil d’Administration pour proposer la mise en place de l’évènement

Il aura pour objet de permettre de faire l’interface avec les entreprises qui souhaiteraient accueillir des magistrats en stage et d’offrir aux membres qui le souhaitent la possibilité de coordonner des interventions dans tous les domaines du droit économique de manière pratique (ateliers, cas pratiques…) soit lors de la formation initiale des magistrats (à Bordeaux), soit lors de cursus sur la formation continue (à Paris)

1. Veille juridique concernant l’actualité législative

Compte tenu de la difficulté de couvrir des champs entiers du droit une option pragmatique visant à demander aux membres de notre Commission de choisir les sujets d’actualité qui permettent d’alimenter les Diners Judiciaires est retenue, l’objectif étant ici de travailler à la transformation de la perception de la dimension économique par les autorités judiciaires. La partie « influence » sur l’exercice de travaux parlementaires est écartée pour l’instant, faute de moyens.

1. Mapping des différentes institutions (AMF, Conseil de la Concurrence…)  point général

Antoine a accepté de « **scruter les institutions** « soit pour celles qui verront bientôt un processus de renouvellement se mettre en place et analyser les places qui se libéreraient dans le futur, soit pour identifier d’éventuels membres du Cercle qui seraient membres de ces institutions, soit pour approcher des actuels membres qui pourraient être recruter pour le Cercle.

1. Actions menées pour définir le rôle du juriste d’entreprise, en partenariat avec C**onventionS**

**Carol a relaté l’intérêt de l’exercice et encouragé les membres invités à y participer. La prochaine réunion aura lieu le 21 janvier à 18h au siège d’Imerys.**